

"Faillite ou République"

Quelques chiffres contradictoires de M. le ministre de Lasteysrie.

Mon collègue Jammy Schmidt a écrit, en prévision de la bataille électorale de 1924, une brochure de propagande intitulée : "Faillite ou République".

Avec précision, il signale la procédure Lasteysrie-Dokanowski et en dévoile les mystérieuses questions financières, difficiles à comprendre parce que peu claires, partant inaccessibles aux non-initiés.

Imitant notre ami Vincent Auriant, il démontre la complexité nébuleuse de la trésorerie française, laquelle est loin d'être normale.

Auriant, le 18 décembre, posait les questions suivantes au ministre des Finances :

"Comment se fait-il, Monsieur le Ministre, que, d'après vos tableaux pour les dépenses recouvrables et pour les dépenses extraordinaires, vous avez emprunté 101 milliards, tandis que, suivant le tableau relatif à la Dette, celle-ci ne se serait accrue que de 79 milliards ?

"Certes, nous savons bien que M. Celler, directeur général du mouvement des fonds, avait dit que 6 milliards de bons étaient disparus.

"Mais ici, il manque plus de 20 milliards ?"

L'intervention d'Auriant eut pour résultat une moins-value de dépenses pour l'exercice de la Ruhr d'environ deux milliards, résultant de la vente du coke, du charbon, etc.

A quel prix furent-ils facturés à l'Allemagne, aux industriels ? A quel furent livrés les matières colorantes, le matériel, les livres, produits, etc. ?

Ce sont autant de questions qui restent sans réponse, car de ces apports de recettes rien ne figure dans la comptabilité ni dans les rapports.

Jammy Schmidt, lui, n'est pas moins précis.

Il rappelle que les ministres des Finances, tels Sully, Colbert, Turgot, ont travaillé à la prospérité de la France, ont toujours procédé par les voies simples de la clarté et de l'intégrité, et n'ont mêlé aucune sorcellerie à la remise en ordre des Finances.

Il se sont contentés, comme les connètes généraux d'un domaine, de payer les dettes, de ne faire que les dépenses utiles et, sur tout, ont été les gaspillages !

Ce document qui, disons-le, tient le langage socialiste de toujours, signale le fait suivant :

En 1914, notre dette était de 38 milliards.

En 1918, elle était de 129 milliards.

En 1920, elle était de 139 milliards.

En 1921, elle était de 142 milliards.

En 1922, elle était de 145 milliards.

En 1923, elle était de 148 milliards.

En 1924, elle était de 151 milliards.

Enfin, en 1924, en se basant sur le graphique du ministre, la dette serait de 318 milliards.

129 milliards, c'est son rapport, indique comme chiffre total de la dette : 316 milliards 954 millions 988 mille 953 francs.

N'insistons pas sur la contradiction de ces chiffres, mais M. Beranger, rapporteur au Sénat, accuse notre dette, au début de 1923, de 280 milliards, non compris 37 à 38 milliards de circulation fiduciaire.

Ainsi donc, en cinq années de paix, nous avons dépensé plus qu'en cinq années de guerre !... Plus du double, si nous rappliquons qu'en 1914 notre dette était de 38 milliards.

Certes, avec Schmidt, nous avons raison de dire :

Jamais la situation financière, conséquence d'un déficit croissant, d'une politique conservatrice et réactionnaire insensée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, n'a été aussi déplorable. VOILA LE DÉSASTREUX EFFET DE LA POLITIQUE DU BLOC NATIONAL.

Elle nous conduit au gouffre ! comme disait, en 1922, M. Léon Bourgeois dans une déclaration solennelle faite au haut de sa tribune présidentielle au Sénat.

Unissons nos efforts, efforçons-nous de sauver la France, et que notre œuvre de paix soit de faire d'elle une République démocratique et sociale, prospère.

Ch. SAINT-VENANT, Député du Nord.

POUR UNE REVISION DE LA CONSTITUTION

Paris, 10. — M. Bonnet, député de la Seine, a déposé une proposition tendant à réviser la Constitution. Il propose de retirer au Sénat les pouvoirs judiciaires et de les confier à une Haute-Cour spéciale. La proposition insiste sur la délimitation des attributions budgétaires et législatives de la Chambre et du Sénat et élargit le collège électoral du président de la République.

Elle prévoit la création de la présidence du conseil avec portefeuille et divers moyens pour remédier à l'instabilité ministérielle. Elle réclame enfin la nomination d'une Commission pour réviser l'ensemble de la Constitution.

La proposition a été renvoyée à l'examen de la commission du suffrage universel.

L'UNION DES GAUCHES

Paris, 10. — La délégation parlementaire permanente de la Fédération nationale du parti républicain socialiste et le bureau fédéral tiendront une séance commune dans un bureau du Sénat, le jeudi 17 janvier, sous la présidence de M. Maurice Violette, ancien ministre.

Cette réunion est convoquée en vue de l'organisation du Congrès national annuel du parti républicain socialiste, qui aura lieu à Marseille en avril dernier. La Fédération nationale du parti républicain socialiste avait précédemment l'union de toutes les forces de gauche pour la lutte à outrance contre le bloc national.

On publie d'autre part, une lettre de M. Raebler, sénateur du parti démocratique et social adressée à "L'Éclair" Nouvelle, dans laquelle le sénateur se déclare, contrairement à un article publié, hostile à toute entente avec les Associations socialistes.

LES RUINES "VIVANTES" DE TOKIO



QUATRE MOIS APRÈS L'ÉPOUVANTABLE TREMBLEMENT DE TERRE AU JAPON, UN TOKIO NOUVEAU S'ÉVEILLE À LA VIE APRÈS LES HUTTES DRESSÉES DÈS LA PREMIÈRE HEURE SUR LES RUINES. NOUS VOICI À LA PÉRIODE DES "BARAQUES" ON EN A ÉLEVÉ PLUS DE 130.000. ET MAINTENANT, LA CAPITALE VIT D'UNE VIE PRESQUE NORMALE, SOUS DES ABRIS PROVISOIRES, QUI DURERONT PLUS QU'ON NE PENSE, EN ATTENDANT LE TOKIO REVÊTU ET PROMIS

Les énormes dégâts du raz-de-marée

Il y eut de nombreux sinistres sur l'Atlantique et sur la côte, des habitations, digues, plages, etc., furent dévastées

Nous avons entretenu nos lecteurs du terrible raz de marée qui balaya tout le littoral de l'Océan Atlantique. Les dégâts causés par la mer en furie sont énormes et il y a des victimes.

A Saint-Nazaire, l'effroyable trombe d'eau s'est heurtée aux nombreux magasins de la Chambre de Commerce et de la société "La Fraternelle", qui ont été envahis. Toutes les marchandises qui y étaient entreposées ont été submergées et avariées. Partout les dégâts sont considérables.

Pour donner une idée de l'importance de ce raz de marée disons que la marée, qui devait être de 5 m. 50, a marqué 6 m. 20. Quant aux bateaux amarrés dans le port, ils ont été surés par l'ouragan et secoués comme des feuilles. Un remorqueur a subi de sérieuses avaries.

Le raz de marée a sévi plus particulièrement au Croisic, à la Turballe et à Bata. Depuis plusieurs années déjà, la mer empiète sur la côte de la Turballe. Le sol est un peu partout miné par les érosions.

Enfin, l'énorme vague s'est abattue sur la Turballe, avançant gravement plusieurs bateaux de pêche. Deux pêcheurs, étaient sur la jetée, MM. Lebrun père et fils. Ils furent emportés, mais ils furent aperçus ; on leur jeta des cordes et on parvint à les sauver. Toutefois, le fils Lebrun succomba peu après. Les vagues ont endommagé la digue du côté sud. Le bâtiment de la Criée, fortement endommagé, menace de s'écrouler. Les ouvriers appelés pour le protéger luttent contre les flots furieux car la tempête continue.

À Bang-de-Batz, au Croisic, à Rochefort, à La Rochelle, etc., des cabines de port ont été enlevées, des parapets, des digues ont été dévastées. En certains endroits, des familles ont dû évacuer leurs logements ravagés par les eaux.

Sur la côte d'argent, mercredi matin, vers six heures, à peu près à l'heure de la pleine mer, le bassin, plus furieux encore qu'il ne l'avait été durant la nuit, faisait déferler des vagues violentes dans les communes de Gujan et de La Hamet et les quartiers de la côte qui se trouvaient dans le fond du bassin.

À Gujan, notamment, le quartier de la gare a été entièrement inondé, ainsi que les ports de la Roque, du Canal et de Métras. Les dégâts mobiliers sont extrêmement importants, près d'un mètre d'eau

Deux singuliers accidents de chemin de fer

UNE VOYAGEUSE FUT TUEE DANS UN COMPARTIMENT DU RAPIDE DE BALE

Troyes, 10. — Dans un wagon de troisième classe du rapide de Bale, parti de Paris à 8 h. 10, avait pris place, près d'une portière, Mlle Germaine Lottin, trent-deux ans, femme d'un négociant de Belfort. Au moment où le rapide franchissait la gare de Romilly-Saint-Loup, près de Troyes, une pièce métallique, détachée d'un train de marchandises, qui passait en sens inverse, sur l'autre voie, brisa violemment la glace de la portière et vint atteindre Mme Lottin.

La malheureuse a eu un poumon perforé et l'un des côtés labouré sur une profondeur de trente-cinq centimètres ; elle a succombé peu après. Le corps a été transporté à la morgue de Chaumont.

HUIT VOYAGEURS FURENT BLESSES DE LA MEME FAÇON PRÈS DE MAYENCE

Paris, 10. — Un accident de chemin de fer s'est produit hier soir, à 17 heures 45, à 1.500 mètres de la gare de Saint-Gour. Au moment où un train de marchandises allait vers Coblenz, croisait le train de voyageurs 155, venant de Bonn et se dirigeant sur Mayence, le chargement d'une plate-forme se détachait et venait en charge sur le wagon de seconde classe. Huit voyageurs ont été blessés, dont trois grièvement. Parmi eux se trouve un officier français. Les blessés ont été dirigés sur l'hôpital de Bingen.

Un sous-marin anglais a sombré

TOUT L'EQUIPAGE AURA PÉRI

Londres, 10. — LE SOUS-MARIN BRITANNIQUE L. 24 A SOMBRÉ AU LARGE DE PORTLAND A LA SUITE D'UNE COLLISION AVEC UN AUTRE VAISSEAU. L'AMIRANTE CRAINT QUE TOUT L'EQUIPAGE N'AIT PÉRI.

NEUF NOYÉS EN ESPAGNE

Barcelone, 10. — Une violente tempête sévit sur les côtes nord-ouest de l'Espagne. Un navire, parti du port de Pasaia, a coulé. Neuf hommes ont été noyés. La mer a causé de graves dégâts à Gijón.

LA MER SEMBLE SE CALMER

Les Sables-d'Olonne, 10. — La mer semble vouloir se calmer. A l'heure actuelle, on ne peut retrouver les corps des membres de l'équipage du dundee "L'Elle", des Sables ; seule, la coque du bateau a été découverte sur la côte, à trois kilomètres à l'est, où elle s'est échouée.

Le Préfet est sur les lieux. Les dégâts sont importants.

Six Séparatistes assassinés à Spire

Le meurtre du D' Heinz a provoqué une grande émotion

Berlin, 10. — On signale que six nouveaux séparatistes ont été assassinés à Spire, où la situation est très grave.

L'assassinat du docteur Heinz, leader des séparatistes palatins, a soulevé une grosse émotion dans les milieux séparatistes, où on avait appris récemment qu'une organisation secrète s'était constituée en Allemagne dans le but de faire assassiner les différents chefs du mouvement séparatiste rhénan.

LA TUERIE

M. Heinz avait pris place à la table d'un hôtel vers 21 heures, en compagnie de quelques-uns de ses amis intimes. Vers 21 h. 30, trois jeunes gens se présentèrent et demandèrent à être conduits auprès de lui. Le maître d'hôtel les introduisit dans la salle à manger et leur désigna la place qu'occupait M. Heinz. Un des jeunes gens se glissa alors derrière celui-ci et lui tira dans la tête plusieurs coups de revolver à bout portant. M. Heinz tomba sans pousser un cri.

L'assassin continua à tirer autour de lui et blessa mortellement deux des compagnons de M. Heinz.

Un autre convive qui se trouvait à la table de M. Heinz se réfugia alors à une table occupée par un officier français. Les assassins cessèrent immédiatement le feu.

Profitant du désarroi, l'un d'eux se précipita sur le commutateur électrique et plongea la salle dans l'obscurité.

Les trois jeunes gens recommencèrent alors, à feu en tirant au hasard et ils réussirent à s'enfuir après avoir blessé encore mortellement deux passants. Plusieurs autres personnes ont également été blessées mortellement.

UNE GREVE GÉNÉRALE DANS LA RUHR

Düsseldorf, 10. — Les usines sont toujours fermées. Quelques tentatives de négociation ont eu lieu dans les faubourgs d'Oberbilk. La grève générale proclamée par les communistes aurait échoué. Plusieurs arrestations ont été opérées.

A Duisbourg, des bandes de chômeurs ont enfoncé à coups de hache, les portes de l'usine Rheinstahl, ont tenté de débarrasser les ouvriers et ont commis des dégâts assez importants. La police a fait usage de ses armes pour disperser les manifestants.

LE CONTROLE INTERALLIÉ

Berlin, 10. — Toute la presse de droite s'élève en termes violents contre le reprise annoncée du contrôle militaire interallié. Elle espère que l'indignation des millions de soldats allemands empêchera la réalisation de ce contrôle.

Le Bloc contre la Vie Chère

UN FREIN NÉCESSAIRE À LA HAUSSE

Les Consommateurs se plaignent de la taxe sur le chiffre d'affaires

Rencontré hier à Lille, notre ami Charles GONIAUX, député du Nord, voulut bien se prêter à l'imprévu d'une interview sur la vie chère.

Cette question, me dit-il, est primordiale l'heure actuelle et il faut savoir gré au "Réveil" d'avoir entrepris une campagne courageuse — j'insiste sur ce mot — pour mettre fin à des abus trop criants et déterminer une action commune contre une situation qui deviendrait intolérable, si par hasard, elle se prolongeait.



Charles GONIAUX, Député du Nord

« Vous me prenez un peu à l'improviste en me demandant, au cours d'une rencontre fortuite, mon opinion sur les causes de la vie chère et les moyens d'y remédier. Ce problème me préoccupe pourtant et je tiens à vous dire, sicut sur sa solution, du moins sur ses grandes lignes, mes pensées. »

« J'estime que l'impôt antidémocratique sur le chiffre d'affaires, dont se plaignent les consommateurs conscients, est un des éléments constitutifs de la vie chère. La Chambre, après avoir entendu de nombreux discours sur le plus injuste et le plus impopulaire des impôts, légué par la taxe sur le chiffre d'affaires, sera, prochainement appelée à se prononcer à nouveau sur sa suppression. »

« C'est proclamer une vérité évidente, un axiome, de dire que la taxe de 1 fr. 10 par cent francs, sur le chiffre d'affaires, aggrave, en aggravant l'incidence de sa répétition, le coût de la vie. »

« Il n'est pas rare, sous notre régime actuel, de voir les denrées alimentaires, toutes les marchandises, passer par trois, quatre ou cinq intermédiaires, avant d'arriver aux consommateurs. »

« Nous avons baptisé cet insaisissable et imaginaire maléfique "l'homme au couteau", parce que c'était toujours à coups de couteau que les "victimes" de ses agressions se trouvaient frappées. Elles ne s'en portaient pas plus mal d'ailleurs et ne se plaignaient jamais. »

« Il faut croire que nous avions trouvé le bon filon puisque "l'homme au couteau", rajouté et perfectionné, a connu, depuis, une fortune prospère. »

« Nous l'avons reparlité en 1919, sur tous les murs de France, les chevronnés hirsutes, la barbe embroussaillée et débouillant du sang qui tombait de son arme tenue entre ses dents grinçantes et grinçantes. Et il eut, cette fois encore, son succès habituel. Terrifiés par le récit de ses abominables méfaits, les docteurs, désireux d'échapper aux manifestations de ses instincts sanguinaires, votèrent comme un seul homme pour les vengeurs candidats du Bloc National, seuls capables de mettre en botte le forcené. »

« Et voici que, les élections approchant, on reparle à nouveau de "l'homme au couteau", plus effrayant et plus méchant que jamais. Vous ne vous imaginez jamais de quel il est capable ! Et plus d'un a tremé d'horreur en lisant les révélations de M. Stéphane Laugeois. »

« En Amérique, "l'homme au couteau" a ourdi une conjuration dont les membres s'entraiment au maniement d'armes et aux travaux de mesure en botte le forcené. »

« En Allemagne c'est lui qui soulève Hitler et ses bandes. »

« En Espagne, les matches de football maquent les méthodes ténébreuses de "l'homme au couteau". »

« En France, en Italie, mais je n'en finirais pas s'il fallait tout dire, le danger de "l'homme au couteau" est évident. Et l'on conclut gravement que tout est or est dépensé pour bouleverser le monde, l'ensanglanter, l'affamer, le réduire en un mot à cet état de décomposition cadavérique où est tombée la Russie. »

« Tout de même, pour si naïfs que soient les dirigeants, les dirigeants de la gauche, le danger de "l'homme au couteau" est évident. Il faut le réduire à l'état cadavérique, peut-être en le faisant entrer dans les mains sales de gale et de force pour bouleverser et ensanglanter l'Amérique, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, etc., etc. »

« Il y a vingt ans, nous n'aurions pas osé aller jusque là. »

E. VERNESSION.

Un remède légal

« Vous venez de l'exposer "une situation assurément digne d'intérêt, mais avez-vous envisagé un moyen d'y remédier ? »

Aussitôt, GONIAUX me répond :

« Le Parti socialiste n'a pas manqué de combattre à fond la loi néfaste du 25 juin 1920 et de montrer les répercussions fâcheuses qu'elle avait eues. »

« La Chambre actuelle, composée en majorité de millionnaires, de châtellains, de coscus propriétaires, s'est refusée d'arracher à la grande bourgeoisie une partie de sa grasse prébende. »

« A la séance du 30 novembre, le dernier au cours de la discussion du projet tendant à remanier la taxe sur le chiffre d'affaires, nous avons proposé un amendement portant abrogation de cet impôt impopulaire, à dater du 1er juillet 1924 et son remplacement par une majoration progressive des droits successoraux à partir des héritages de 50.000 francs, et par les recettes résultant de l'endossement obligatoire des titres au porteur. Cet amendement a été repoussé par 375 voix contre 180. »

« Mais, maintenant que les négociations pour la taxe sur le chiffre d'affaires menent de toute part, ses partisans prennent pour la proposition un article additionnel demandant que les dispositions de la loi du 25 juin 1920 cessent d'être en vigueur dès le 1er janvier 1924, et soient remplacées par des textes nouveaux assurant le recouvrement de recettes au moins équivalentes. »

« Que signifie cette formule ambiguë ? Ces "textes nouveaux" ne sont-ils pas destinés à maintenir la taxe, sous une autre dénomination, ou tous autres impôts portant sur les contributions indirectes ? »

« Désireux de faire la lumière sur ce point, j'ai déposé, d'accord avec mes collègues du Groupe parlementaire socialiste, un amendement demandant que "les recettes équivalentes" ne consistent, en aucun cas, dans l'augmentation des contributions indirectes et portent exclusivement, directement, sur la richesse acquise. »

« J'estime que l'impôt sur le chiffre d'affaires, de quelque nom dont il s'affuble, est un élément de vie chère et doit être supprimé, pour mettre à nu la cause véritable de la déchéance dans les familles ouvrières. »

Après cette énergique déclaration, Goniaux me tendit la main et gagna le gare.

E. POLVET.

Le Sénat a constitué son bureau

M. DOUMERGUE EST ELU PRÉSIDENT DE LA HAUTE ASSEMBLÉE

Paris, 10. — M. Gustave DENIS, doyen d'âge du Sénat, a présidé la séance d'ouverture. Un valide des élections d'un certain nombre de départements, notamment celle du Pas-de-Calais.



M. GASTON DOUMERGUE, ELU PRÉSIDENT DU SÉNAT

L'ordre du jour appelle ensuite le scrutin pour la nomination du Président du Sénat. Le scrutin est ouvert à 15 heures. M. DOUMERGUE est élu président.

Le scrutin donne les résultats suivants :
Par 216 voix sur 221, M. Gaston DOUMERGUE est élu Président.

Sont élus vice-présidents MM. RATIER, BIENVENUE-MARTIN, JENOUVRIER, RENOULT, QUESTURE, MM. GUILLET, LOUBET, RANSON.

Secrétaires : MM. FENOUX, LANCIEN, MORAND, PELISSE MILAN, DEGOUY, François SAINT-MAUR, BLOUGNAN.

Le Bureau, définitivement constitué, le Sénat fixe sa prochaine séance à vendredi.

Le temps d'aujourd'hui

Vent sud-ouest faible, doux ou très doux, couvert ou très nuageux ; quelques brises ou agitations d'eau, brouillards humides.

Un terrible crime à Genevilliers

UNE FEMME FUT TUEE ET L'ASSASSIN SIMULA UN INCENDIE

Paris, 10. — Hier soir, vers 19 heures, M. Petit, domicilié à Genevilliers, rentrait chez lui et se rendait à son appartement. Il portait une blessure à la main gauche, ce qui a conduit le mari à demander si elle avait vu sa femme. Sur sa réponse négative, il l'a urvi sa porte et pénétra dans son logement dans la salle à manger. Il tira deux coups de revolver sur la plancher, la tête à demi-carbonisée. Les meubles avaient été éventrés.

Le commissaire de police, prévenu aussitôt, ouvrit une enquête et découvrit que Mme Petit a été tuée au cours de l'après-midi, par un individu qui a emporté la plus grande partie de ce que possédait le ménage. Pour effacer les traces de son crime, il aurait simulé un incendie. Les soupçons se sont portés sur un jeune homme "ami de la maison, qui a été arrêté ce matin.

L'ASSASSIN A AVOUÉ

L'individu arrêté est un nommé Eugène Mandaron.

Mandaron, qui était fiancé depuis peu, fréquentait chez les Petit. Au moment de son arrestation, il portait une blessure à la main gauche, ce qui a conduit le mari à demander si elle avait vu sa femme. Sur sa réponse négative, il l'a urvi sa porte et pénétra dans son logement dans la salle à manger. Il tira deux coups de revolver sur la plancher, la tête à demi-carbonisée. Les meubles avaient été éventrés.

Le commissaire de police, prévenu aussitôt, ouvrit une enquête et découvrit que Mme Petit a été tuée au cours de l'après-midi, par un individu qui a emporté la plus grande partie de ce que possédait le ménage. Pour effacer les traces de son crime, il aurait simulé un incendie. Les soupçons se sont portés sur un jeune homme "ami de la maison, qui a été arrêté ce matin.

LE RÉCIT DU CRIME

Voici en quels termes Mandaron a avoué au magistrat M. Mazenien, son crime :

« Arrivé hier soir au domicile des époux Petit, le demandeur à Mme Petit d'interroger pour me faire embrasser avec son mari. Elle refusa et me fit des reproches sur ma conduite. »

« Exaspéré, je saisis un couteau sur la table et l'en frappai. Mme Petit écria qu'elle allait pousser un cri. »

« Furieux, je saisis un pion et je l'en frappai à plusieurs reprises. Elle perdit connaissance. L'en frappai le corps et je mis le feu. »

« Je visitai alors l'armoire et j'y trouvai, par hasard, 250 francs de provisions et de linge. Je les donnai à Mme Petit et je m'enfuyai. La victime est âgée de 64 ans. »